

L'ANNÉE DES RELATIONS INTERNATIONALES

2025-2026

Volume XXVI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Édouard Bonnefous, 2008)

LES RESSOURCES MINIÈRES EN AFRIQUE AU TOURNANT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : QUEL POSITIONNEMENT FACE À LA COMPLEXIFICATION DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ?

**LES CAS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
ET DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**

PAR

OUMAR BARRY (*)

La place des ressources minières africaines dans les mutations stratégiques contemporaines suscite un intérêt scientifique et politique majeur⁽¹⁾. Parmi ces ressources, la bauxite, le fer, le cobalt, le cuivre, le tantale et le germanium présents en République démocratique du Congo (RDC) et en République de Guinée sont convoités pour leur valeur stratégique dans un contexte de transformations écologiques et technologiques. Elles sont, en outre, potentiellement conflictogènes et porteuses de mutations profondes en l'absence d'un cadre de régulation et de gouvernance efficace, face à une éventuelle intensification de leur exploitation dans ces pays. L'objet de cette réflexion est de questionner les récents positionnements politiques de la Guinée et de la RDC sur les minéraux dits stratégiques et les implications de ces décisions dans les rapports de pouvoir internationaux. Quelles sont les contraintes qui entravent la capacité de ces pays à intégrer la chaîne de valeurs des minéraux stratégiques ? Quel est le potentiel de transformation économique et sociale porté par ces nouvelles politiques en Guinée et en RDC ?

Répondre à ces questions aiderait à mieux cerner les nombreuses mutations géopolitiques qui entourent l'extraction des métaux dits stratégiques dans le contexte mondial de la transition énergétique et technologique. Cela éclairerait, par ailleurs, la portée développementiste

(*) Docteur en science politique à l'Université Lumière Lyon 2 (France).

(1) J.-M. Guillon, « La bauxite du Var. Un minerai stratégique dans les grandes manœuvres de la 2^e Guerre mondiale », *Cahiers de l'Association d'histoire populaire tourvaine*, n° 45, 2018, p. 167-173 ; B. Alex et S. Matelly, « Pourquoi les matières premières sont-elles stratégiques ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 84, 2011/4, p. 53-60 ; P. Bihouix et B. de Guillebon, *Quel futur pour les métaux ? Raréfaction des métaux, un nouveau défi pour la société*, Les Ulis, EDP Sciences, 2010 ; E. Hache et R. Louvet, *Métaux, le nouvel or noir. Demain la pénurie*, Monaco, Éditions du Rocher, 2023 ; O. Barry, *La Guinée et la CBG. Les enjeux d'un dilemme géopolitique*, Paris, L'Harmattan, 2022.

associée à l'extractivisme dans ces deux pays riches en ressources minières (2).

En effet, la course aux matières premières stratégiques accentue les tensions géopolitiques entre les pays industrialisés, d'une part, notamment la Chine, les États-Unis et l'Union européenne, et, d'autre part, entre ces pays et ceux qui disposent des réserves les plus importantes (RDC, Guinée). Ces derniers, dotés en ressources minières stratégiques, semblaient jusque-là en marge des luttes géopolitiques pour le contrôle des mines et des chaînes d'approvisionnement. La répartition géologique inégale de ces ressources à l'échelle planétaire et la multiplication des politiques visant à se prémunir contre leurs éventuelles pénuries constituent autant de facteurs qui ont servi à plaider, dans certains pays, pour des stratégies visant à redéfinir les modes de gouvernance de ces ressources (3).

Les prises de position du gouvernement de la RDC en 2018 et de celui de la Guinée en 2022 sur certaines ressources minières de leurs pays sont à lire dans une double logique : un repositionnement géopolitique sur des minerais classés comme stratégiques ou critiques, mais également des stratégies visant une meilleure transformation sociale et économique de leurs pays, en s'appuyant davantage sur les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources minières.

L'analyse présentée ici s'appuie ainsi, dans le cas de la Guinée, sur une étude des stratégies de contrôle des chaînes d'approvisionnement de la bauxite et de l'aluminium par les différents acteurs et les multiples incertitudes associées à l'exploitation des ressources minières utiles à la transition écologique et technologique en cours. Dans le cas de la RDC, un accent est mis sur les multiples enjeux liés à l'exploitation des minéraux stratégiques. Par ailleurs, l'étude souligne la convergence des stratégies mises en œuvre par les gouvernements de la Guinée et de la RDC.

La rédaction de cet article a mobilisé des données empiriques collectées en Guinée au cours de plusieurs enquêtes et séjours immersifs dans des « terrains miniers scientifiques ». Elle a également fait appel à une bibliographie sur les industries extractives. Les données empiriques sur la RDC ont été collectées grâce à des entretiens, à distance, avec des acteurs locaux de la société civile.

(2) L'expression « développementisme », associée à l'« extractivisme » dans le contexte latino-américain (Svampa, Gudynas), recouvre les stratégies de développement des pays reposant essentiellement sur l'extraction, la valorisation et l'exportation des ressources naturelles et minières.

(3) Entre 1970 et 2023, l'Agence internationale pour l'énergie (AIE) a recensé plus de 414 politiques dans le monde visant à se protéger contre les ruptures d'approvisionnement de certains métaux dits critiques ou stratégiques selon les pays (E. Hache et R. Louvet, *Métaux, le nouvel or noir*, précité).

LES MINES GUINÉENNES FACE AUX DÉFIS STRATÉGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Panorama d'un potentiel minier important, mais très peu valorisé

La République de Guinée regorge d'importantes réserves de bauxite et d'une grande variété d'autres ressources minérales (fer, or, diamant, graphite) dont l'importance économique et stratégique fait de plus en plus l'objet d'une attention assez particulière(4). La bauxite est la ressource la plus importante en exploitation et dont le pays détiendrait, selon certaines estimations, les deux tiers des réserves mondiales, soit près de 40 milliards de tonnes d'une teneur en alumine supérieure à 40 % (5). En 2023, la Guinée a exporté plus de 126 millions de tonnes de bauxite, ce qui a fait du pays le second producteur mondial, derrière l'Australie, et le principal fournisseur de la Chine(6).

La Guinée abrite également les plus importantes réserves de fer non encore exploitées dans le monde, principalement situées dans les chaînes du Simandou et des monts Nimba au sud-est du pays(7). Le gisement du Simandou est surtout connu pour être exceptionnellement élevé en fer, à hauteur d'au moins 65 % du filon. La transformation industrielle en acier du minerai extrait de cette région exigerait moins d'énergie, d'où sa désignation en tant qu'acier vert(8). Le pays vient de découvrir, par ailleurs, une importante mine de graphite au sud du pays, consolidant ainsi sa position sur le podium mondial des pays riches en minerais indispensables à la transition écologique et numérique. Le ministère des Mines et de la Géologie a attesté également de la présence dans le sous-sol guinéen de traces de lithium, de cobalt et de nickel(9).

Malgré ce potentiel minier relativement diversifié, la bauxite est la ressource la plus exploitée du pays, procurant à l'État guinéen l'essentiel de ces revenus. Par conséquent, le pays reste encore fortement dépendant de la rente minière engendrée par cette exploitation. En 2021, les mines ont fourni 24,46 % des recettes budgétaires de l'État et 91,48 % des exportations du pays(10). Cette hypertrophie de la rente minière dans le système économique constitue autant une opportunité de repositionnement

(4) EnerTeam, « Rapport assoupli ITIE 2021 », Initiative pour la transparence dans les industries extractives [ci-après ITIE] de la République de Guinée, (*Rapport*), décembre 2023 [<https://www.itie-guinee.org/rapport-2021>].

(5) I. Soumah, *Avenir de l'industrie minière en Guinée*, Paris, Harmattan, 2007.

(6) Bureau de stratégie et de développement [ci-après BSD], « Bulletin de statistiques minières et carrières », ministère des Mines et de la Géologie guinéen [ci-après MNG], (*Bulletin annuel*, n° 22), janvier-décembre 2023.

(7) Ambassade de la République de Guinée à Moscou, « Projet Simandou », *Ambassade de la République de Guinée à Moscou*, s.d. [<https://ambagui Moscou.com/simandou>] ;

(8) Winning Consortium Simandou [ci-après WCS], « Description du projet », *Winning Consortium Simandou*, s.d. [https://wcsglobal.com/fr/esr_part/description-du-projet].

(9) Entretien réalisé par l'auteur avec le directeur du BSD du MMG, à Conakry, avril 2024.

(10) EnerTeam, « Rapport assoupli ITIE 2021 », précité.

stratégique dans un environnement économique international en transition qu'une contrainte structurelle qui entrave les possibilités du pays à développer une économie diversifiée et intégrée.

La bauxite guinéenne comme enjeu des luttes géopolitiques au cœur de la Guerre froide

La dimension stratégique de la bauxite guinéenne s'est d'abord révélée dans les années 1960, en pleine Guerre froide, lorsque les États-Unis ont décidé d'investir d'importants capitaux pour le développement d'un complexe minier et industriel dans la région de Boké(11). La valeur stratégique de l'aluminium avait été reconnue aux États-Unis dès 1950, à l'occasion de l'adoption du Defence Productive Act (DPA). À travers cette loi, ce secteur industriel a été placé sous la protection du gouvernement des États-Unis, qui s'est notamment matérialisée par un soutien économique et diplomatique apporté aux entreprises américaines positionnées dans l'extraction de bauxite, le raffinage de l'alumine et la fonte de l'aluminium(12). En s'appuyant sur ce levier, l'administration Kennedy a apporté son soutien à une petite entreprise américaine de l'État du Delaware, Harvey Aluminium, pour le développement d'un gigantesque projet minier en 1963 dans la région de Boké en Guinée(13).

En effet, dans le contexte géopolitique de la crise des missiles de Cuba en 1962, les Soviétiques ont sollicité l'appui du président Sékou Touré pour utiliser l'aéroport de Conakry comme base opérationnelle(14). Le refus, sous pression américaine, de l'homme d'État guinéen pourtant réputé idéologiquement proche de Moscou, a fondamentalement amélioré ses rapports avec Washington(15). Les États-Unis ont en effet profité de cette brouille diplomatique entre la Guinée et l'Union des Républiques soviétiques socialistes (URSS) pour se rapprocher de Sékou Touré. Dans les faits, ils déployèrent auprès de lui une mission de la Central Intelligence Agency (CIA) et nommèrent un journaliste de renom, William Atwood, ambassadeur à Conakry(16). Ce dernier fut par la suite un

(11) B. Campbell, « Le secteur de la bauxite en République de Guinée : ajustement structurel et restructuration internationale de l'industrie de l'aluminium », *Revue Tiers-Monde*, vol. 34, n° 133, 1993, p. 187-208.

(12) P. Petitpas, « Les filiales françaises dans la stratégie internationale d'Alcan », *Cahiers d'histoire de l'aluminium*, n° 52-53, 2014/1, p. 140-161.

(13) O. Barry, *La Guinée et la CBG*, précité.

(14) La Guinée a officiellement été proclamée comme un pays socialiste et révolutionnaire. Après la rupture brutale avec la France en 1958, le gouvernement guinéen s'était rapproché des pays de l'Est, qui fournissaient aide et assistance technique au pays. Le président américain Dwight D. Eisenhower s'est souvent vu reprocher d'avoir négligé stratégiquement la Guinée, au profit de Cuba, qui a facilité l'installation des Soviétiques (I. Soumah, *Avenir de l'industrie minière en Guinée*, précité).

(15) Ces informations sont confirmées par l'ancien ministre des Mines, Ibrahima Soumah, à l'époque directeur de cabinet du puissant ministre du Développement économique, Ismaël Touré. Ce dernier s'occupait notamment de la question de la présence américaine dans les mines et fut signataire de la convention de base de la Compagnie des bauxites de Guinée.

(16) M. Lefèvre, *Le Soutien américain à la Francophonie. Enjeux africains, 1960-1970*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2010.

fervent défenseur de la « cause guinéenne » dans les milieux politiques et d'affaires aux États-Unis(17). En 1977, alors qu'il est en visite officielle à Washington, le Premier ministre Lansana Béavogui se voit demander par le vice-président des États-Unis Walter Mondale de dénoncer à nouveau les facilités accordées aux avions et bateaux soviétiques chargés soit du ravitaillement des troupes cubaines d'Angola, soit de la surveillance de la flotte américaine dans l'Atlantique sud. La Guinée, confiante du soutien américain, s'était exécutée, quitte à subir la colère de Moscou, qui, en guise de représailles, avait alors retardé des livraisons de pétrole qui lui étaient destinées(18).

Les stratégies de contrôle des chaînes d'approvisionnement de l'aluminium : quelles perspectives pour la Guinée ?

Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement en bauxite s'est essentiellement opéré, chez les industriels, en suivant un processus d'intégration verticale en amont et de concentration industrielle en aval. La constitution d'oligopoles dans la filière de l'aluminium et l'intégration verticale pour le contrôle des chaînes d'approvisionnement en bauxite ont caractérisé les premières formes d'appropriation de cette ressource par les grandes firmes multinationales (Alcoa, Alcan, Kaiser, Reynolds)(19). Ces entreprises, majoritairement nord-américaines, contrôlaient à la fois les fonderies d'aluminium, la technologie afférente, une grande partie des raffineries d'alumine, ainsi que les plus grandes mines de bauxite dans le monde. La Compagnie des bauxites de Guinée (CBG), une des plus grandes entreprises de production de bauxite dans le monde, fut constituée selon une logique de société d'économie mixte associant l'État guinéen et des entreprises privées soutenues par les grandes puissances occidentales. Grâce au soutien du gouvernement américain, la CBG put mobiliser d'importants financements publics et privés, évalués à plus de 400 millions de dollars pour développer une mine de bauxite à Sangarédi, ainsi que des infrastructures auxiliaires (chemin de fer, cité, port)(20). L'entreprise fournit encore l'une des principales sources de revenus de la Guinée. En 2020, elle a contribué au trésor public guinéen à hauteur de 60 millions de dollars alors que l'État guinéen reste encore son actionnaire majoritaire, avec 49 % des parts(21). L'entreprise américaine Alcoa arrive

(17) En 1966, à la suite de la chute de Kwame Nkrumah suivie de la séquestration d'une délégation guinéenne en transit à Accra, l'ambassadeur des États-Unis à Conakry subit la colère des autorités guinéennes. Il est mis en résidence surveillée avant d'être rappelé à Washington.

(18) A. Lewin, S. Andriamirado et S. Diallo, *Sékou Touré : ce qu'il fut, ce qu'il a fait, ce qu'il faut défaire*, Paris, Jeune Afrique, 1985.

(19) F. Gèze, « La bataille des matières premières minérales : multinationales contre pays producteurs », *Revue Tiers-Monde*, vol. 17, n° 66, 1976, p. 289-306.

(20) O. Barry, *La Guinée et la CBG*, précité.

(21) Société guinéenne du patrimoine minier [ci-après SOGUIPAMI], « Rapport d'activités au 31 décembre 2020 », SOGUIPAMI, (*Rapport*), 12 juillet 2021 [<https://soguipami.net/wp-content/uploads/2021/07/Soguipami-rapport-2020-du-12-juillet-2021.pdf>].

en seconde position avec 23 % des parts et contrôle les aspects techniques de la production industrielle.

L'article 4 de la convention de base de la CBG (contrat minier) évoquait la possibilité de transformer sur place la bauxite extraite en alumine. Or, en 1974, l'entreprise Alcan – également actionnaire de la CBG – construisit une usine d'alumine en Irlande, en invoquant les conditions attractives offertes par ce pays(22). Malgré les multiples pressions du gouvernement guinéen sur les sociétés actionnaires de la CBG pour implanter une raffinerie dans la région de Boké, en imposant par exemple une taxe sur les exportations de bauxite brute, la CBG exporte toujours, en 2024, de la bauxite brute calcinée, c'est-à-dire de la bauxite brute avec un taux d'humidité très faible. La volonté de l'État guinéen d'obtenir des multinationales la construction d'une raffinerie d'alumine s'est régulièrement heurtée à la stratégie imposée par l'industrie de l'aluminium, à savoir le contrôle vertical que cette dernière exerce sur toute la chaîne de production, de la mine à l'aluminium primaire. Cette stratégie maintient les pays riches en ressources minières dans une spécialisation géographique de producteur de bauxite brute. Malgré ces limites imposées aux pays riches en bauxite, les relations politiques entre la Guinée et les États-Unis restent encore largement conditionnées par les liens stratégiques entre les deux pays au sein de la CBG, l'entreprise guinéenne étant le principal fournisseur de bauxite de l'entreprise américaine Alcoa.

Au-delà des enjeux stratégiques liés aux mines de bauxite guinéennes dans le contexte de la Guerre froide, l'usine d'alumine construite en Irlande par Alcan est aujourd'hui sous le contrôle de la société russe Rusal. Elle fait l'objet d'une certaine attention médiatique et suscite des inquiétudes au sein de l'Union européenne (UE) eu égard au fait que nombre de fonderies en Europe dépendent d'elle. Située à Auginish en Irlande, elle est en effet la plus grande raffinerie d'alumine du continent avec une production de plus de 2 millions de tonnes par an(23). Elle alimente 85 % des fonderies européennes, elles-mêmes indispensables notamment à la fabrication des avions(24). Par ailleurs, la raffinerie d'Auginish est approvisionnée à plus de 70 % par les mines de bauxite guinéennes de Kindia et de

(22) B. Campbell, « Le secteur de la bauxite en République de Guinée », précité.

(23) B. Muckensturm, « La filière aluminium française fragilisée par les conséquences de la guerre en Ukraine », *Les Enjeux territoriaux*, France Culture, 8 mars 2022 [<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-territoriaux/la-filiere-aluminium-francaise-fragilisee-par-les-consequences-de-la-guerre-en-ukraine-4436760>].

(24) D. Julienne, « Souveraineté industrielle et énergétique : le cas exemplaire de l'aluminium français », *Commodities & Influence. Blog de La Tribune*, 28 août 2022 [<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/industrie-lourde/souverainete-industrielle-et-energetique-le-cas-exemplaire-de-l-aluminium-francais-928225.html>].

Sangarédi(25). Outre les implications géopolitiques liées à cette raffinerie dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne, une éventuelle rupture d'approvisionnement des 4 millions de tonnes de bauxite en provenance de la Guinée pourrait paralyser toute l'industrie de l'aluminium de l'Europe, d'autant plus qu'une substitution à court terme, par le Brésil, l'Indonésie, la Chine, ou l'Australie ne semble guère envisageable. Il ressort de cette cartographie mondiale de la filière bauxite-alumine-aluminium une grande dépendance des pays européens à l'offre d'alumine de Rusal, notamment en provenance d'Irlande, et une très forte dépendance de cette dernière à l'offre de bauxite de la Guinée.

En 2022, le gouvernement guinéen a fixé un délai aux entreprises de production de bauxite pour cesser toute exportation de bauxite brute, exigeant désormais la transformation en alumine sur place. Des entreprises minières ont déjà annoncé la réalisation d'études de faisabilité pour la construction d'une raffinerie et certaines projettent la construction d'usines de raffinage dans la région de Boké. Le développement de ces nouvelles capacités de raffinage en Guinée pourrait reconfigurer considérablement les rapports russo-occidentaux autour de la raffinerie d'Irlande. En conséquence, cela entraînerait un déplacement vers la Guinée des rapports de pouvoir pour le contrôle des chaînes d'approvisionnement de la filière bauxite-alumine-aluminium. D'ores et déjà, il est à noter l'existence dans les dossiers du cadastre minier guinéen d'une dizaine de projets de raffineries en souffrance. Leur réalisation se heurte à des problèmes d'ordre techniques, financiers, sociaux, juridiques et stratégiques que la Guinée ne semble pas encore en mesure de dépasser.

Cependant, le pays a l'avantage de disposer d'un potentiel important en énergie hydroélectrique, estimé à plus de 6 000 MW(26). Le potentiel en énergie solaire du pays est aussi très important, compte tenu de sa diversité géographique. La radiation la plus élevée a été localisée en Haute-Guinée et est estimée à 5,5 kWh par mètre cube(27), d'autant que le potentiel d'ensoleillement en Haute-Guinée est estimé à 2 700 heures par an. Ce double potentiel minier et énergétique plaide pour un décentrement vers la Guinée des sites de raffinages actuellement localisés en Chine, au Moyen-Orient, en Russie, en Asie du Sud et en Europe occidentale. Malgré la volonté affichée du gouvernement d'évoluer vers la maîtrise de la chaîne de valeur aval de la bauxite, les entreprises minières optent encore pour

(25) Importations irlandaises de bauxite en 2017 : 147 millions de dollars pour plus de 3,3 millions de tonnes (UN Comtrade Database, « Trade Data », *UN Comtrade Database*, s.d. [<https://comtradeplus.un.org/TradeFlow>]). Voir aussi Minéral'info, « Retour à la normale du marché de l'alumine, après une année 2018 turbulente », *Minéral'info*, 24 avril 2019 [<https://www.mineralinfo.fr/fr/ecomine/retour-normale-du-marche-de-lalumine-apres-une-annee-2018-turbulente>].

(26) Entretien réalisé par l'auteur avec Albert Sâa Dembadouno, directeur national des énergies renouvelables au ministère de l'Énergie, à Conakry, 20 avril 2024.

(27) Informations recueillies auprès de l'Agence nationale des énergies renouvelables de Guinée par entretien, réalisé par l'auteur à Conakry en avril 2024.

une stratégie d'intégration verticale en contrôlant à la fois les mines en Guinée et les industries de transformation à l'étranger.

Le contrôle par les États et les entreprises des chaînes d'approvisionnement en alumine et en aluminium s'inscrit davantage dans une logique de pouvoir économique, dont l'enjeu principal a longtemps été marqué par l'établissement d'une structure de marché de type pyramidale à l'échelle mondiale. Le sommet de la pyramide, plus propice à créer de la valeur ajoutée et vecteur de puissance économique, est concentré dans les zones industrielles (Europe occidentale, Amérique du Nord, Russie, Australie, Chine). La base de la pyramide regroupe les nombreuses mines de bauxite dispersées dans les régions tropicales (Guinée, Brésil, Ghana, Indonésie), mais également en Australie et en Chine.

Cependant, cette dernière a profondément bouleversé cette configuration ces dernières années, puisqu'elle domine désormais une bonne partie du marché mondial de la bauxite et de la chaîne industrielle de transformation en alumine et en aluminium (28). Les entreprises minières chinoises assurent plus de 50 % de la production de la bauxite en Guinée (29). En 2017, la Chine a signé avec la Guinée un accord-cadre inédit de prêt de 20 milliards de dollars contre des mines de bauxite et des infrastructures (30). Elle développe, par ailleurs, des stratégies de contrôle des zones d'exploitation anciennement gérées par des entreprises occidentales (31). Les entreprises minières chinoises ont progressivement conquis en Guinée l'essentielle des mines de bauxite et de fer, et se positionnent également en tant que principaux acheteurs du graphite produit dans le Sud-Est de la Guinée par la société canadienne Sama Ressources (SRG).

Les luttes sino-occidentales pour le contrôle des mines de bauxite et de fer mettent en lumière une rivalité stratégique en terrain minier qui mobilise toutes les ressources diplomatiques, financières et d'influence des États. Ces mines sont le théâtre de luttes stratégiques et économiques que

(28) La Chine domine pour plus de la moitié la production mondiale de l'aluminium (IFP énergies nouvelles, « L'aluminium dans la transition énergétique : quel avenir pour ce métal "roi du monde moderne" ? », *IFP énergies nouvelles*, 26 mai 2021 [<https://www.ifpenergiesnouvelles.fr/article/laluminium-transition-energetique-quel-avenir-ce-metal-roi-du-monde-moderne>]) et achète près de 80 % de la bauxite produite en Guinée selon le ministère des Mines et de la Géologie (« Bulletin de statistiques minières et carrières », ministère des Mines et de la Géologie, *Bulletin*, n° 22), janvier-décembre 2023 [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mmg/Bulletin_Annuel_2023-1.pdf]).

(29) La Société minière de Boké (SMB), réunissant des entreprises chinoises, est depuis 2015 la plus grande entreprise minière de la Guinée en matière de capacité de production (EnerTeam, « Rapport assoupli ITIE 2021 », précité).

(30) C. Bouessel du Bourg, « Mines : la Chine et la Guinée signent un accord à 20 milliards de dollars », *Jeune Afrique*, 8 septembre 2017 [<https://www.jeuneafrique.com/472655/economie-entreprises/mines-la-chine-et-la-guinee-signent-un-accord-a-20-milliards-de-dollars>].

(31) Les entreprises minières chinoises procèdent de plus en plus à des acquisitions de permis et d'actifs miniers détenus par des entreprises, occidentales ou non, dans le secteur de la bauxite. C'est le cas du rachat (total ou partiel) ou de l'amodiation des permis miniers de l'Alliance minière responsable (AMR), l'Alliance Mining Commodities (AMC), AG2BA-GIC, Kimbo ou Bel Air Mining (BAM) par des capitaux chinois.

se livrent les entreprises chinoises et occidentales(32). La forte présence de la Chine dans les mines de bauxite a abouti en août 2022 à l'institution par le gouvernement guinéen d'un prix de référence de la bauxite indexé sur le marché chinois. La Chine exerce ainsi une double domination aussi bien par le bas (mine de bauxite) que par le haut (aluminium). Cette forte présence de la Chine sur toute la chaîne industrielle contrarie la volonté de Conakry de se repositionner, en aval, sur la chaîne de valeur de l'industrie de la bauxite.

***La Guinée face aux défis d'une gestion durable
des multiples incertitudes liées à la double transition
écologique et technologique***

La Guinée ambitionne par ailleurs de jouer un grand rôle dans la transition énergétique, eu égard à son grand potentiel minier, notamment en bauxite, en fer, en graphite, etc. En effet, une étude de la Banque mondiale révélait en 2020 que l'aluminium faisait désormais partie des 17 minerais ou métaux les plus utiles à la transition énergétique(33). En mars 2023, l'Union européenne a publié le règlement Critical Raw Material Act (CRM Act) établissant une liste de 34 matières, dont la bauxite, jugées critiques au vu de la forte dépendance des approvisionnements européens à des pays tiers(34). La place de l'aluminium dans la liste des minéraux stratégiques des États-Unis s'est également renforcée avec la loi sur l'énergie de 2020(35). En effet, l'aluminium est la principale composante des panneaux solaires (85 %) et est également présent dans les infrastructures de stockage et de distribution de l'électricité. Ses propriétés physiques et chimiques, notamment en matière de recyclage, en font un métal incontournable dans la transition énergétique(36). Les besoins de plus en plus pressants de matières premières indispensables à la poursuite de la transition énergétique devraient se traduire par une intensification de l'exploitation de la bauxite indispensable à la fabrication de l'aluminium.

Ces nouveaux besoins en minerais stratégiques, indispensables au maintien de la décarbonation des énergies, portent les germes de mutations sociales, politiques, économiques et stratégiques dont les contours

(32) A. Favre, « Fer, cuivre, aluminium : ces matières premières qui ont résisté à la crise », *Le Point*, 28 mai 2021.

(33) K. Hund, D. La Porta *et al.*, « Minerals for Climate Action: The Mineral Intensity of the Clean Energy Transition », Banque mondiale, (*Rapport*), 2020 [<https://pubdocs.worldbank.org/en/961711588875536384/Minerals-for-Climate-Action-The-Mineral-Intensity-of-the-Clean-Energy-Transition.pdf>].

(34) Minéral'info, « Publication du règlement européen sur les matières premières critiques », *Minéral'info*, 16 mars 2023 [<https://www.mineralinfo.fr/fr/actualite/actualite/publication-du-reglement-europeen-sur-matieres-premieres-critiques>].

(35) E. Hache, P. Laboué *et al.*, « La stratégie des États-Unis dans la géopolitique des métaux critiques », Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, (*Rapport*, n° 12), juin 2012 [https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2022/10/OSFME_R12_La-strat%C3%A9gie-des-Etats-Unis-dans-la-g%C3%A9opolitique-des-m%C3%A9taux_VF.pdf].

(36) L. Poblador, *L'impact de la transition énergétique sur les pays producteurs de minerais. Le cas de la Guinée*, mémoire sous la dir. de S. Ghiotti et G. van Vliet, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2020.

sont encore loin d'être entièrement saisis. La découverte et la mise en exploitation d'un gisement de graphite dans le Sud-Est de la Guinée laissent entrevoir la possibilité d'y découvrir d'autres minéraux inscrits comme stratégiques par plusieurs pays et organisations internationales (37). La présence des terres rares dans les résidus de bauxite est déjà attestée par plusieurs études scientifiques publiées par des chercheurs guinéens de l'Institut des mines et de la géologie de Boké (38). S'il ne fait aucun doute que la Guinée dispose d'un potentiel important de ressources minières indispensables à la poursuite des politiques de transition énergétique, il n'y a par contre pas de vision stratégique quant à la régulation et à la gestion des conséquences d'une éventuelle intensification de leur exploitation.

Une telle lacune expose le pays à des risques sociaux, politiques, environnementaux et conflictogènes. Les risques d'affrontements associés aux minéraux habituellement classés comme stratégiques exigent ainsi des politiques anticipatrices afin de juguler les effets pervers liés à l'exploitation minière. La course aux minerais stratégiques expose les pays abritant les réserves les plus importantes à des menaces de prédation de la part d'acteurs multiples. La bauxite exploitée en Guinée a la particularité, de par sa nature et son mode d'exploitation, d'échapper à une exploitation de type artisanale. Par contre, les perspectives d'ouverture en Guinée de mines de cobalt et de graphite exposent le pays à des dangers de conflits inhérents aux modes d'exploitation artisanales de ces ressources. L'expérience dramatique de l'exploitation artisanale des mines de cobalt et de cuivre par les groupes armés en RDC invite la Guinée à s'engager en faveur de politiques régulatrices et préventives adéquates.

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO FACE AU BOOM MINIER : UNE RICHESSE EN PROIE À DES ENJEUX MULTIPLES

La RDC abrite plus de la moitié (51 %) des réserves mondiales actuellement connues de cobalt et assure plus de 5 % de la production mondiale de cuivre, principalement localisées dans la zone de la *copperbelt*, dont elle partage les réserves avec la Zambie. La production de cobalt est restée depuis 1911 monopolisée par l'Union minière du Haut-Katanga

(37) L'établissement de la liste des minéraux stratégiques et critiques est relative à la valeur économique, industrielle, stratégique ainsi qu'au degré de vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement. Ces facteurs variant d'un pays à l'autre, la liste des minéraux stratégiques et critiques change également en fonction du pays (Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, « Les stocks stratégiques de métaux critiques », IRIS, (*Rapport*), octobre 2023 [https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/10/RapportI5_OSFME.pdf] ; Institut international du développement durable [ci-après IISD], « Qu'est-ce qui rend les minéraux et les métaux "critiques" ? », IISD, (*Rapport*), 2024 [<https://www.iisd.org/system/files/2024-07/igf-what-makes-minerals-metals-critical-fr.pdf>]).

(38) Des chercheurs guinéens de l'Institut des mines et de la géologie de Boké ont présenté une étude démontrant la présence de fortes teneurs de terres rares dans des résidus de bauxite de l'usine d'alumine de Fria (P. Tamba Oulare, « Évaluation du potentiel en métaux critiques dans les résidus de production d'alumine à l'usine Rusal Friguia en République de Guinée pour l'extraction des terres rares », communication au « Colloque International en Mines et Société », Université de Boké, 24 avril 2022).

(UMHK) avant d'être nationalisée en 1967 sous le régime de Mobutu Sese Seko, puis privatisée dans les années 1990 sous la pression de la Banque mondiale et des partenaires occidentaux. La Gécamines (GCM), entreprise publique, assure aujourd'hui la gestion du portefeuille minier de l'État congolais, à l'image de la Société guinéenne du patrimoine minier (SOGUIPAMI) en Guinée. La GCM emploie plus de 35 000 personnes, couvre 20 % à 30 % des finances de l'État et représente 70 % à 80 % des recettes d'exportation du pays(39). En 2019, la RDC a fourni 70 % de la production mondiale de cobalt, essentiellement destinée à l'exportation sous forme concentrée. Cependant, la Chine concentre actuellement plus de 50 % des capacités de raffinage du cobalt et est le premier consommateur mondial de ce minerai, principalement utilisé pour la fabrication des batteries(40).

La distorsion entre la disponibilité des réserves de cobalt et de cuivre et les capacités de raffinage de la RDC compromet les possibilités du pays de développer d'une véritable chaîne industrielle à haute valeur ajoutée. Se joue également, dans le domaine minier de la RDC, la stratégie des multinationales misant sur un contrôle vertical des mines de cobalt. Les capacités de transformation à haute valeur ajoutée sont implantées près des centres industriels, tandis que les consommateurs finaux – l'industrie automobile, notamment – sont essentiellement en Chine. La forte prédominance de la Chine dans l'extraction minière (cobalt, cuivre, bauxite, fer) en Guinée et en RDC, ainsi que dans ses capacités de raffinage constitue, désormais, un facteur entravant les ambitions stratégiques et industrielles de ces deux pays.

Par ailleurs, la ruée des grandes puissances sur les mines de cobalt et de cuivre de la RDC a entraîné des reconfigurations spatiales stratégiques importantes(41). Un consortium d'entreprises occidentales soutenues par les États-Unis et l'UE a fortement investi dans le développement d'un couloir d'évacuation des minerais de Lobito vers l'océan Atlantique à travers l'Angola. Par ailleurs, les entreprises chinoises se sont engagées dans le développement d'un long corridor routier qui mène des mines de la RDC vers l'océan Indien. Ces reconfigurations spatiales sont indissociables d'enjeux de pouvoir et de stabilité en RDC. La multiplication d'acteurs étrangers (Chine, États-Unis, Émirats arabes unis, Inde, UE) intéressés par le riche sous-sol de la RDC, dans un contexte institutionnel et politique fragile, n'est pas sans risque quant à l'aggravation du cadre sécuritaire, social et politique du pays. La gouvernance des métaux stratégiques en RDC se limite au stade actuel à l'édiction par le gouvernement congolais

(39) E. Bruyland, *Cobalt Blues. La sape d'un géant, Congo 1960-2020*, Bruxelles, Racine, 2021, p. 128.

(40) E. Hache, C. Barnet et G.-S. Seck, « Le cobalt dans la transition énergétique : quels risques d'approvisionnements ? », IFP Énergies nouvelles, (*Les métaux dans la transition énergétique*, n° 1), novembre 2020.

(41) M. Devey Malu-Malu, « Ces entreprises qui s'arrachent le cobalt de la RD Congo », *Le Point*, 5 mars 2018 [https://www.lepoint.fr/economie/ces-entreprises-qui-s-arrachent-le-cobalt-de-la-rd-congo-05-03-2018-2199844_28.php].

d'un décret de classification de certains métaux comme ressources stratégiques. Le pays ne dispose pas encore d'une véritable politique intégrée de gouvernance de ces ressources, articulant à la fois les enjeux stratégiques, économiques, environnementaux et sociaux.

***Le pillage des ressources minières
de la République démocratique du Congo :
un jeu d'acteurs aux objectifs multiples***

Les luttes pour le contrôle des mines de cobalt, d'or, de tantale et de cuivre de la RDC ont, jusque-là, essentiellement servi à alimenter la spirale de violences perpétrées par les groupes armés. La situation chaotique que connaît la RDC depuis son indépendance (à commencer par la tentative avortée de sécession de la riche province minière du Katanga, en juillet 1960, soutenue par certaines grandes puissances et de grandes entreprises minières) se révèle comme la conjonction d'un jeu d'acteurs internes et externes, publics et privés, motivés par la prédation des ressources minières du pays(42). En mars 2001 et en 2002, plusieurs rapports des Nations Unies pointent du doigt l'implication des élites politiques, des hommes d'affaires, des États voisins et d'entreprises multinationales dans le pillage et les crimes perpétrés en RDC(43). Le journaliste Erik Bruyland a notamment dénoncé l'octroi de 200 véhicules tout-terrain Toyota aux rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurant Désiré Kabila par les groupes miniers belges Forrest et Orgaman(44). Le journaliste américain Wayne Madsen a quant à lui exposé l'implication du Rwanda, de l'Ouganda, de l'Angola, du Zimbabwe et des États-Unis dans la déstabilisation de la RDC en 1998 en lien avec les mines(45). La richesse du sous-sol congolais contribue ainsi à nourrir une économie de guerre dénoncée par les rapports de plusieurs organisations non gouvernementales dont Global Witness, Raid et Amnesty International(46).

Le contrôle des mines de cobalt, de cuivre et de diamant par des acteurs publics et privés se révèle au centre d'interminables guerres qui secouent la RDC depuis un demi-siècle. Le réengagement américain en RDC, après le

(42) M. Lefèvre, *Le Soutien américain à la francophonie*, précité ; A. B. Kameni, *Minerais stratégiques. Enjeux africains*, Paris, Presses universitaires de France/Le Monde, 2012.

(43) Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo, « Rapport final », ONU, (*Rapport*, S/2002/1146), 12 octobre 2002 [<https://repositories.lib.utexas.edu/bitstreams/cb2a4837-fb78-42ec-8f06-a961a4d5ab99/download>].

(44) E. Bruyland, *Cobalt Blues*, précité, p. 59.

(45) W. Madsen, *Genocid and Covert Operations in Africa 1993-1999*, New York, The Edwin Mellen Press, 1999.

(46) Global Witness, « Same Old Story: A Background Study on Natural Resources in the Democratic Republic of Congo », Global Witness, (*Rapport*), juin 2004 ; *id.*, « Rush and Ruin: The Devastating Mineral Trade in the Southern Katanga, DRC », Global Witness, (*Rapport*), septembre 2004 ; Amnesty international, « This Is What We Die For : Human Rights Abuses in the Democratic Republic of the Congo Power the Global Trade in Cobalt », Amnesty International, (*Rapport*), 2016 ; Raid, « Unanswered Questions: Companies, Conflict and the DRC », Raid, (*Rapport*), mai 2004.

règne de Mobutu et la Guerre froide, aurait été principalement motivé par la prise de contrôle de la mine de cobalt de Tenke-Fungurume, l'une des plus grandes mines de cuivre et de cobalt au monde, au profit de l'entreprise Freeport-McMoRan. L'Overseas Private Investment Corporation (OPIC) avait d'ailleurs injecté 400 millions de dollars dans le développement de ce projet. Pour les États voisins comme l'Ouganda et le Rwanda, le sous-sol congolais est conçu comme un outil au service de l'enrichissement de leurs élites politiques et militaires. Pour l'Angola, le corridor de Lobito – qui transite sur son territoire avant de finir sur ses côtes atlantiques – est une source importante de redevances à capter. L'exploitation des ressources minières de la RDC sert à nourrir une économie de guerre et entretient des élites politiques et militaires mafieuses, aussi bien en RDC que dans la sous-région. La fragilité institutionnelle et chronique de l'État congolais entrave par ailleurs toute possibilité d'exploiter durablement ces ressources minières au profit des populations.

***Les contours du « contrat du siècle »
entre la République démocratique du Congo et la Chine***

Le cobalt extrait des sous-sols de la RDC est incontournable pour de nombreux domaines stratégiques comme l'aérospatial, la chimie, la défense et les réacteurs nucléaires(47). La fin de la dictature de Mobutu dans les années 1990 a entraîné une reconfiguration des acteurs privés présents dans les mines de cobalt et de cuivre. Les groupes miniers occidentaux (Glencore, KML) ont été largement supplantés par des groupes chinois à l'issue du « contrat du siècle », négocié en 2007 et estimé à 6 milliards de dollars(48). Cet accord appelé Resource for Infrastructure (RFI) prévoit en échange du contrôle des mines de cobalt et de cuivre de Dima la construction de plusieurs infrastructures sociales de base. La co-entreprise Sino-Congolaise des Mines (SICOMINES) a été créée, associant la Chine (68 %) et la RDC (32 %). Selon les termes de l'accord, les revenus de la SICOMINES doivent d'abord servir à rembourser les prêts bancaires contractés auprès d'Exim Bank pour la construction de diverses infrastructures dont, entre autres, 3 213 km de chemins de fer, 3 402 km de routes, 31 hôpitaux, 145 centres de santé et 5 000 logements sociaux. Les partenaires chinois de la SICOMINES – CREC et Sinohydro – ont par ailleurs prévu d'investir 3,2 milliards de dollars dans la mine de Dima(49).

Le RFI a suscité la colère des partenaires occidentaux bailleurs de la RDC. Ils ont menacé de maintenir la dette nationale de la RDC, estimée à 11 milliards de dollars, si le pays s'engageait dans une nouvelle spirale

(47) E. Hache, C. Barnet et G.-S. Seck, « Le cobalt dans la transition énergétique : quels risques d'approvisionnements ? », précité.

(48) Jeune Afrique, « Contrat du siècle en RDC : le rééquilibrage des profits acté dans un avenant », *Jeune Afrique*, 15 mars 2024 [<https://www.jeuneafrique.com/1547806/economie-entreprises/contrat-du-siecle-en-rdc-le-reequilibrage-des-profits-acte-dans-un-avenant/>].

(49) E. Bruylant, *Cobalt Blues*, précité, p. 119.

d'endettement. Sous la pression des Occidentaux, la RDC fut donc contrainte de réduire les investissements prévus dans les infrastructures de 6 à 3 milliards de dollars, et l'État congolais dut lever sa garantie sur les prêts bancaires d'Exim Bank pour le développement de la mine de Dima. La banque chinoise quitta le RFI en 2012, avant d'y revenir en 2014, entravant fortement l'exécution des projets prévus dans l'accord.

La prédominance de la Chine dans l'exploitation des minerais stratégiques de la RDC est à replacer dans une dynamique mondiale de positionnement de la Chine pour le contrôle totale de toute la chaîne de valeur de certaines ressources minières dites stratégiques. Ce positionnement s'est opéré par le truchement de contrats « infrastructures contre ressources minières ». L'accord-cadre signé en 2017 entre la République de Guinée, la Chine et le RFI s'inscrit dans une logique de main basse de la Chine sur des ressources convoitées aussi bien pour leur valeur stratégique que pour les risques de pénuries inhérent à leurs chaînes d'approvisionnement.

Les mines de la République démocratique du Congo au sein d'enjeux stratégiques multiples

La présence et l'exploitation des minerais stratégiques utiles à la transition énergétique auraient provoqué la mort de plus de 5 millions de personnes en RDC depuis 1998 (50). La nature des minerais, la structure et l'organisation du marché et la diversité des acteurs en jeu ont des implications sur la forte conflictualité associée à leur contrôle. Les mines de cobalt et de cuivre sont exploitées de manière artisanale, transitent par des marchés parallèles et mobilisent des acteurs publics (dont des politiques), privés (dont des hommes d'affaires), militaires et irréguliers (dont des groupes mafieux) (51). Les répercussions négatives de cette exploitation sur l'environnement et les droits humains sont liées aux processus par lesquels les groupes armés s'organisent pour contrôler les mines et les réseaux de commercialisation des minerais (52). L'incapacité de l'État à contrôler la prolifération des mines artisanales a ouvert la voie à toutes les formes d'abus et de violences entre groupes armés pour l'appropriation de la rente minière. Les stratégies déployées par des acteurs publics et privés pour contrôler les mines en contournant, dans certains cas, les procédures officielles d'attribution des contrats miniers se sont révélées politiquement vicieuses pour le pays.

En RDC, face à la forte demande mondiale de minéraux entrant dans les technologies du numérique, l'industrie de la défense et les énergies bas carbone, le gouvernement s'est doté d'un nouvel instrument stratégique de gouvernance des matériaux participants au développement de ces secteurs. Le décret n° 18/042 du 24 novembre 2018 a déclaré que le cobalt, le

(50) A. B. Kameni, *Minerais stratégiques*, précité.

(51) La bauxite exploitée en Guinée répond à d'autres logiques de marché. Elle ne peut être exploitée, on l'a dit, de manière artisanale.

(52) A. B. Kameni, *Minerais stratégiques*, précité.

germanium et le colombo-tantalite (coltan) étaient des substances minérales stratégiques pour l'économie nationale(53). Les dispositions de ce décret portent essentiellement sur un relatif rehaussement de la tarification de ces substances stratégiques(54). La commercialisation de ces substances est soumise également à la régulation et au monopole d'une entité étatique, à savoir l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques(55). L'exploitation et la commercialisation de ces substances est, par ailleurs, assujettie au respect des droits humains et de l'environnement.

L'envolée des cours de ces métaux ces dernières années au niveau mondial et les luttes d'influence entre les grandes puissances (Chine et États-Unis notamment) pour l'accès à ces ressources stratégiques devraient encourager un allongement de la liste des métaux classés stratégiques par la RDC(56). Cet allongement pourrait cependant se traduire par l'abaissement des standards sociaux et environnementaux. En effet, l'exploitation des métaux stratégiques dans un contexte politique de gouvernance déliquescents comporte de sérieux risques de violation des droits humains et de dégradation de l'environnement. Par ailleurs, si la Guinée ne dispose pas encore de liste de ressources classées stratégiques ou critiques, la bauxite dont le pays est l'un des principaux producteurs est inscrite, depuis mars 2023, sur la liste des minéraux critiques de l'UE. Ces différentes mesures en Guinée et en RDC visent à assurer un contrôle plus poussé de la chaîne de valeur de certaines ressources au centre des rivalités stratégiques entre les grandes puissances, le cobalt et l'aluminium.

* *
*

Les ressources minières de la Guinée et de la RDC (bauxite, cuivre, cobalt, fer, graphite) sont convoitées à la fois pour la valeur économique des gisements, réputés les plus riches et abondants du monde, que pour des raisons stratégiques d'ordre industriel et politique. En Guinée, la période de la Guerre froide a laissé entrevoir la manière par laquelle l'investissement dans l'exploitation d'une ressource minière, en l'occurrence la bauxite, peut contribuer à atteindre des objectifs économiques et géopolitiques. Par

(53) République démocratique du Congo [ci-après RDC], Décret ministériel n° 18/042, « Decree Declaring Cobalt, Germanium and Colombo-Tantalite Strategic Mineral Substances », 24 novembre 2018 ; AIE, « Ministerial Decree #18/042 Declaring Cobalt, Germanium and Colombo-Tantalite Strategic Mineral Substances », *AIE*, 27 octobre 2022 [<https://www.iea.org/policies/16086-ministerial-decree-18042-declaring-cobalt-germanium-and-colombo-tantalite-strategic-mineral-substances>].

(54) Entretien réalisé par l'auteur avec Jean Pierre Okenda, un membre influent de la société civile en RDC, au téléphone, 24 juillet 2024.

(55) RDC, Décret n° 19/15, « Décret portant sauvegarde des activités des substances minérales stratégiques d'exploitation artisanale », 5 novembre 2019, article 6.

(56) Entre 2018 et 2024, le cuivre a également rejoint la liste des métaux classés stratégiques par la RDC.

ailleurs, le contrôle des filières de valorisation de la bauxite, notamment celles de l'alumine, soulève des enjeux géopolitiques complexes.

La guerre russo-ukrainienne révèle la fragilité de l'industrie européenne de l'aluminium compte tenu de sa forte dépendance à la raffinerie d'Auguinish, appartenant à Rusal. La volonté affichée des pouvoirs publics guinéens d'exiger la transformation des minerais de bauxite sur place a le potentiel de reconfigurer durablement toute la géopolitique internationale associée à l'industrie de l'aluminium. L'inscription par la RDC du cobalt, du coltan, du germanium et du cuivre sur la liste des minerais stratégiques peut également bouleverser le marché international de ces minéraux, tout en accentuant les rivalités géopolitiques sur les marchés des matières premières.

Cela implique pour les deux États l'élaboration d'un cadre stratégique de gouvernance de ces minéraux qui prendrait en compte la maîtrise des chaînes de valeurs industrielles. Cependant, si ces ambitions se heurtent à des contraintes structurelles, géopolitiques et économiques internes et externes majeures, le repositionnement de leurs gouvernements marque un tournant remarquable dans les politiques minières jusque-là mises en œuvre. En effet, l'exploitation des ressources minières dans ces pays a été longtemps dominée par une logique de captation de la rente sans aucune possibilité de maîtrise de la chaîne de valeur.

Or, ces pays subissent, par ailleurs, les effets délétères de l'exploitation minière sur l'environnement, les communautés, la sécurité et le système économique du pays⁽⁵⁷⁾. Les accords signés entre la Chine et la RDC en 2007, et entre la Chine et la Guinée en 2017, portant essentiellement sur un troc entre infrastructures et ressources minières, sont de plus en voie de reconfigurer durablement les cartes minières et géopolitiques. Les ambitions stratégiques de la Guinée et de la RDC pour le contrôle des chaînes de valeur des minerais dits stratégiques ou critiques semblent donc, pour le moment, compromises par les visées géo-économiques de la Chine.

(57) M. Allain et A. Maillet, « Les mobilisations autour de l'extractivisme. Circulation et potentiel heuristique d'un concept en voie de globalisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 28, 2021/3, p. 7-29.